

ABONNEMENTS.

Un mois..... 4 fr.
Trois mois..... 11 »
Par la poste..... 15 »
En No..... 20 »
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIEGE.

ANNONCES.

29 centimes par ligne.

On s'abonne

au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

ALLEMAGNE.

On mande de Hanovre, le 21 juillet :

« Malgré les ordonnances d'hier du magistrat et de la police, les dragons, les gendarmes et les agens de police ont eu à disperser plusieurs rassemblements dans la nuit du samedi au dimanche. Cependant, c'est par mensonge que de dire qu'il y ait eu de la résistance et que le sang ait coulé. Du reste, tout prend un aspect assez sombre. On a fait venir en grande hâte les chasseurs d'Einbeck, les hussards de Verden, l'infanterie de Nieubourg, de Celle et de Lunebourg, et ces troupes forment autour de la ville une espèce de siège. Tous les postes sont doublés, et à Montribrant toutes les armes sont sous les tentes et la garde du château est renforcée.

Il est neuf heures, toutes les rues et les places sont sillonnées par des patrouilles, et les attroupemens se sont dispersés. Du côté de Montribrant règnent le plus grand calme et la plus grande tranquillité. L'augmentation si forte et si subite de la garnison a probablement seule donné lieu au bruit aussi absurde que méchant que le magistrat tout entier devait être suspendu et transféré à Celle. »

De tous les côtés des militaires arrivent en ville. Les officiers en échange sont également rappelés, et divers piquets renforcent la garde. La gendarmerie et les cuirassiers de la garde maintiennent dans les rues l'ordre, qui avait été troublé avant-hier soir dans le voisinage du roi. Les démonstrations militaires avaient attiré une foule de curieux, et quelques pierres avaient été lancées sur les troupes. On s'était moqué des allocations des officiers, ce qui avait eu pour résultat une charge de cavalerie dans laquelle plusieurs personnes avaient reçu des blessures. Personne n'est arrêté. Un gendarme d'auberges a eu le bras coupé et plusieurs femmes ont été foulées aux pieds par les chevaux. Un cuirassier, dont le cheval était abattu, a reçu des coups de bâton, et une fois relevé, il a distribué des coups de sabre à quelques vieilles femmes.

ANGLETERRE. — Londres, le 24 juillet.

Hier, a eu lieu le procès de Ch. Willett, l'individu accusé d'avoir insulté la reine. Il a fait valoir son jeune âge et a témoigné un vif repentir. Après une assez longue délibération, il a été condamné à 5 liv. d'amende, pour avoir insulté James Light, l'écuyer qui devançait la voiture de S. M., il doit en outre fournir un cautionnement de 100 liv. et deux répondans, chacun pour 100 liv., garantissant sa bonne conduite pendant six mois, à défaut de quoi il subira une détention de six mois.

Le bill des droits de poste a été examiné dans un comité de la chambre des communes la nuit dernière et les diverses clauses ont été adoptées presque sans discussion. Le rapport sera lu ce soir, de sorte que le bill pourra être envoyé à la chambre des lords et lu une première fois vendredi ou lundi. On pense que le bill ne rencontrera pas d'opposition sérieuse dans la chambre des lords, et le parti qui commence à reconnaître que sir Robert Peel s'est fourvoyé en refusant cette concession au peuple, y regardera à deux fois avant de s'exposer à l'exécution universelle qu'il attirerait inévitablement sur lui en repoussant le bill.

L. Standard rapporte que les chartistes ont fait publier une adresse signée : les ouvriers de Manchester, et dans laquelle on mentionne le meurtre et la mort des boulangiers et la classe moyenne en général, s'ils ne venaient pas en aide aux ouvriers. Mardi et mercredi, des hommes venant à la ronde chez les boulangiers des rues les plus fréquentées. Quelques-uns de ces hommes portaient de grands livres où tous les noms des boulangiers étaient inscrits. Ils ne demandaient rien, mais insinuaient qu'ils voulaient distinguer parmi la classe moyenne quels étaient leurs amis et leurs ennemis. Cette démarche produisit assez généralement l'effet qu'ils en attendaient.

Des réunions ont eu lieu pendant les deux derniers jours dans les sections chartistes, et elles étaient peu nombreuses. De violentes harangues y ont été prononcées, elles ont eu peu de succès. Mercredi, une centaine d'enfans ont parcouru les rues armés de bâtons et de coutelas, deux d'entre eux ont été arrêtés, les autres se sont dispersés.

CHAMBRE DES LORDS. — Séance du 25.

Le marquis de Londonderry présente sa motion sur les affaires d'Espagne. Sa seigneurie commence par plaider la cause des légionnaires, qui n'ont reçu en échange de leurs services que des papiers sans valeur et des titres stériles. Elle cite le colonel Ellis, qui détient de véritables certificats pour une somme de 850 l. ; si ne peut rien tocher et se trouve dans le dénûment. Lord Londonderry exprime ensuite le désir de connaître la véritable situation de l'Angleterre vis-à-vis de l'Espagne. Existe-t-il entre l'Angleterre et la France, en vertu du traité de quadruple alliance, un engagement tacite qui interdit à la Grande-Bretagne de négocier avec les autres puissances alliées, dans l'intérêt de la pacification de l'Espagne? Je suis étonné qu'a ce sujet des ouvertures aient été faites aux trois autres puissances, sans que l'on ait invoqué le quadruple traité. Je désirerais être fixé sur deux points principaux. Les ministres de S. M. renoncent-ils à faire des efforts pour amener la pacification de l'Espagne, et veulent-ils en second lieu adopter des mesures plus efficaces pour obtenir satisfaction dans l'intérêt des légionnaires créanciers de l'Espagne?

Lord Clarendon (M. Villiers, ancien ambassadeur de S. M. B. près la cour d'Espagne) : J'ai pensé que les documents Londonderry sur la véritable situation de l'Espagne. Toutefois, je n'hésite pas à dire que la conduite de don Carlos depuis quelques temps a été au-dessus de toute attente. Il est impossible de rendre la souveraineté plus méprisable. Il fulmine d'abord un décret contre Maroto; puis il se soumet de la manière la plus basse au bureau de ses plus dévoués généraux, et, dédaignant l'œuvre de sa main et de sa pensée, il livre aux flammes le décret qui déclarait traître Maroto. Il résulte de tous ces évé-

nemens que là où régnait don Carlos, Maroto est aujourd'hui maître suprême. Don Carlos, pour se débarrasser du joug qui lui pèse, intrigue de toute manière; et c'est au moment où sa cause est dans le plus déplorable état (in the worst possible state), que le marquis de Londonderry voudrait l'entourer d'une protection trop tardive! On parle de négociations entre les puissances pour amener la pacification de l'Espagne; mais il s'agit d'abord de s'entendre sur les bases de cette pacification.

La France et l'Angleterre ont reconnu la reine d'Espagne, elles ne peuvent pas s'écarter de la ligne qu'elles se sont tracée. Le marquis de Londonderry connaît trop bien le respect dû aux traités pour vouloir engager le gouvernement de la reine à suivre un autre système.

Il serait inutile que la France et l'Angleterre ouvrissent les conférences avec la Russie tant que cette dernière puissance continuerait à fournir des secours à l'un des partis; la pacification de l'Espagne ne datera que du jour où cette assistance ne sera plus rendue. Des protocoles demeureront sans effet sur des caractères comme ceux des Espagnols; ils ne s'y soumettraient pas. L'intervention des étrangers dans ce pays a toujours échoué. Je puis donner au marquis de Londonderry l'assurance que si une médiation dans l'intérêt de la paix avait été possible, elle aurait eu lieu. L'Angleterre comprend les devoirs que lui impose l'humanité, s'est contentée d'en plaider la cause; elle est nécessaire d'avoir pu ériger une plus large effusion de sang. Si l'on avait eu l'insouciance de comprendre dans les termes du traité Elliot tous les assassins et les pillards qui se sont montrés dans les provinces espagnoles, on aurait encouragé leur audace et qu'aurait leur nombre.

Dans les provinces basques, on deux armées sont en présence, l'échange des prisonniers se fait régulièrement. Honneur et reconnaissance au duc de Wellington! c'est à S. G. que sont dus ces heureux résultats. Toujours les généraux de la reine ont montré le plus grand empressement à conduire la guerre suivant les principes de l'humanité; ce serait une injustice criante de vouloir les assimiler aux misérables pillards et assassins (plunderers and murderers) qui ils ont à combattre. Quelques puissances étrangères émettent l'avis de penser d'une alliance matrimoniale entre le fils de don Carlos et la reine d'Espagne. L'exécution d'un tel projet est impossible. La nation espagnole n'était pas mûre pour la liberté; que nous leur ayons imposé des institutions libérales. Erreur et erreur! L'Espagne, désireuse de se voir replacer au rang qu'elle doit occuper parmi les nations, fait de nobles efforts pour atteindre à ce but de son ambition, et j'ai la ferme conviction qu'elle y arrivera. L'Angleterre est disposée, intéressée même à le second, autant que possible dans ce travail de réforme et d'amélioration. On reproche au cabinet de négliger les occasions d'étendre les intérêts commerciaux de l'Angleterre; ceux qui adressent ce reproche au gouvernement oublient que l'Espagne est un pays essentiellement agricole, et malheureusement notre législation sur les céréales ne nous permet pas de recueillir de grands avantages de notre alliance avec l'Espagne.

Lord Melbourne : Je répondrai de la manière la plus positive et la plus catégorique à la question fondamentale fondée par le marquis de Londonderry. Le traité de la quadruple alliance ne lie en aucune façon le gouvernement anglais de manière à l'empêcher de conclure avec d'autres puissances des traités relatifs à l'Espagne, et c'est là un principe dont elle ne peut ni ne doit s'écarter. Lord Melbourne confirme une partie des déclarations émises par lord Clarendon.

M. le duc de Wellington : Tout ami de l'humanité ne peut qu'approuver l'espérance de voir enfin la fameuse guerre d'Espagne toucher à son terme. Ce résultat me satisfait d'autant plus que je me rends la justice de penser qu'il aura été dû en grande partie au système politique établi par mon administration. J'ai été très-sensible à ce que vient de dire à ce sujet lord Clarendon. Mon opinion a été invariablement que l'Angleterre obtiendrait un résultat satisfaisant en gardant la position qui seule lui convenait, c'est-à-dire en adhérant fortement au traité de la quadruple alliance, sans passer à l'attitude d'une partie belligérante.

J'ai toujours pensé et dit que la pacification de l'Espagne finirait par être due à l'influence morale de la conduite de l'Angleterre, agissant de concert avec ses alliés. On se rappellera la devise constante : « Il faut accepter le traité, et s'il faut que l'Angleterre se garde bien de descendre de la noble position qu'elle doit garder. » Les deux sens énoncés sur la liberté peuvent fournir la preuve que j'avais sagement jugé les choses.

Cette conversation n'a pas d'autre suite, et la chambre après avoir entendu quelques observations présentées encore par lord Brougham et le marquis de Londonderry, passe à la seconde lecture du bill du gouvernement du Bis-Canada.

FRANCE. — Paris, le 27 Juillet.

Aujourd'hui, à 11 heures et demie, le roi est arrivé de Neuilly dans une voiture où se trouvaient la reine et Mme. Adèle. La voiture du roi, accompagnée d'une très-faible escorte, était suivie d'une autre voiture dans laquelle étaient M. le duc et Mme. la duchesse d'Orléans. Le roi restera quelques jours à Paris pour assister à l'anniversaire des journées de juillet.

M. le président du conseil des ministres, Mme. la marquise duchesse d'Almatie, M. l'ambassadeur d'Angleterre, M. le comte et Mme. la comtesse Sébastiani, et M. le ministre de Belgique, ont eu l'honneur de dîner avec L. M. le roi et la reine des Belges.

Les commissaires de police se sont transportés ce matin chez tous les armuriers de la capitale, et ils leur ont commandé de retirer toute espèce d'armes de leurs magasins pendant les 28 et 29 juillet.

Aujourd'hui, à six heures du matin, le canon des Invalides s'est fait entendre. On a tiré également des salves à midi; on en tirera à la chute du jour. Dès le matin des groupes se sont

formés sur la Place de la Bourse et sur celle du Carroussel. Nous voyons environ une centaine de jeunes gens sur la Place de la Bourse; on nous assure qu'il y en a à peu près autant sur la Place du Carroussel; ils ont un crêpe au bras et des immortelles à la boutonnière. Quelques-uns ont la décoration de Juillet.

A onze heures ces jeunes gens se sont mis en marche, précédés d'un drapeau tricolore où l'on avait écrit : Aux mânes des victimes de juillet 1850.

Ils se sont dirigés vers les tombes du Louvre et du Marché des Innocents. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'avons pas appris qu'aucun désordre ait accompagné cette démonstration. Dans tous les cas, des gardes municipaux nombreux stationnés auprès des tombeaux, avaient ordre de ne laisser prononcer aucun discours.

On a dressé sur l'emplacement des tombes du Louvre une chapelle funéraire de forme pyramidale. Des arbres funéraires posés aux angles et à l'entrée répandraient ce soir des flammes bleues. Sur les tentures noires de la chapelle se détachent des drapeaux tricolores avec le chiffre 27 juillet 1850.

Une messe de morts a été chantée ce matin dans les diverses églises de Paris. Un service funéraire a été également célébré dans les temples du culte protestant et au consistoire Israélite.

Trois grands mâts sont dressés sur le terre-plein du Pont-Neuf, devant la statue d'Henri IV; des bannières tricolores y sont attachées et livrent à tous les caprices du vent les chiffres 27, 28 et 29 juillet.

La journée du 27 paraît devoir se passer avec beaucoup d'ordre. Les églises sont tendues, elles portent les chiffres glorieux des trois journées. Jumeaux les tombes des braves morts en juillet n'avaient été plus soigneusement décorées. Un recueil général, un ordre profane présent aux hommes âgés rendus de toutes parts aux victimes. L'autorité a cru devoir prendre de bonne heure toutes les précautions nécessaires pour maintenir l'ordre.

Les postes sont doublés dans le voisinage des tombes. Un fort piquet de garde municipale a été adjoint aux gardes montantes du Louvre, le palais est aujourd'hui sous la garde de trois armées différentes. La garde nationale, la garde municipale et les troupes de ligne. On sait que tous les ans des députations de divers métiers de la capitale ont l'habitude de se rendre en grand nombre aux tombes du Louvre. Des harangues politiques plutôt que des oraisons funèbres y ont même été quel quefois prononcées, on craignait ce matin une manifestation de ce genre.

Les métiers n'ont pas manqué en effet de se présenter à leur rendez-vous funèbre; mais ils n'ont pas voulu forcer la consigne qui leur avait interdit l'entrée de l'enceinte où se trouvent les tombes. Ils ont incliné tristement le drapeau tricolore qu'ils portaient en tête et ils ont défilé avec recueillement, l'ordre n'a pas été troublé un seul instant. La journée qui a commencé par des salves d'artillerie en l'honneur des grandes journées est consacrée exclusivement aux regrets. Sur d'autres points et retranchemens aux Tuileries, au Quai d'Orléans, aux Champs Élysées on fait de grands préparatifs pour la fête de lundi.

La chambre des députés n'a pas tenu séance aujourd'hui; la session ne sera close que dans quelques jours, lorsque la chambre des pairs aura adopté tous les projets de loi qui lui sont présentés.

Le bruit de la retraite de M. Cunin-Gridaine semble prendre quelque consistance. M. Duchâtel passerait, dit-on, aux affaires étrangères. M. Dufaure le remplacerait à l'intérieur, et M. Vivien serait nommé aux travaux publics. Cette nouvelle combinaison ministérielle est au moins prématurée, et nous ne pensons pas qu'il y ait un remaniement dans l'administration avant le mois de septembre prochain. On parle d'un rapprochement entre M. Thiers et M. Guizot.

Une lettre de St.-Petersbourg, en date du 13 juillet annonce que par suite des dépêches reçues de Constantinople, plusieurs conseils ont été tenus, sous la présidence de l'empereur. On y aurait décidé, dit-on, d'intervenir sur le champ en Orient; et pour éviter tout retard S. M. devait partir pour Odesse dans le courant du mois, avec ses deux fils, et accompagné du ministre de la guerre, prince Gernitzcheff et de M. de Nesselrode.

M. le comte Pahlen, ambassadeur de Russie en France est arrivé à St.-Petersbourg.

On parle toujours dans les salons russes de la nomination du duc de Leuchtenberg au poste de vice-roi de Pologne.

Nous trouvons dans le Moniteur un état des indemnités accordées aux militaires blessés dans les journées des 12 et 13 mai, ainsi qu'aux familles de ceux qui ont été tués ou qui sont morts de leurs blessures. Il résulte de cet état que 25 militaires ont été tués et 55 blessés. On sait que les sommes votées à titre d'indemnité s'élevaient à 37 mille francs.

Un journal annonce ce matin que le comité de l'opposition de gauche, chargé de préparer par une enquête l'examen de la question de la réforme électorale se compose de MM. Odilon Barrot, de Sade, de Golbery, Isambert, de Tracy, Carnot, de Tocqueville, Corelles et Gauthier de Rumilly, membres de la chambre des députés. Le comité se réunit tous les matins chez M. Odilon Barrot.

On avait répandu hier, à la bourse, le bruit que la banque de France allait prêter 37 millions à celle d'Angleterre.

Voici quelques renseignements que donne sur ce sujet un journal de ce matin :

L'état du change donnant lieu, depuis quelque temps, en Angleterre, à de fortes exportations de numéraire, la banque de Londres était exposée à éprouver des embarras dont le contre-coup eût été désastreux. Mais cette éventualité funeste sera évitée.

Nous apprenons que des arrangements viennent d'être pris entre la banque d'Angleterre et quelques-unes des premières maisons de banque de Paris, arrangements qui doivent rétablir l'équilibre détruit, et permettre à une grande institution de crédit de reprendre la position qui lui appartient.

C'est là un fait nouveau dans l'histoire des relations financières de deux pays, et il est très important pour que nous n'y revenions pas avec plus de détails. Aujourd'hui nous nous bornons à le constater.

Les journaux anglais parlent de cette opération de la manière suivante :

Le bruit a couru aujourd'hui dans la cité que la banque d'Angleterre venait de faire une opération aussi extraordinaire qu'inusitée, et tout porte à croire que ce bruit est fondé; on dit qu'un arrangement vient d'avoir lieu avec la banque de France, au moyen duquel cet établissement donne l'autorisation de tirer sur lui des traites, non pas directement, car sa constitution ne le lui permet pas, mais indirectement, c'est-à-dire en se servant du nom de certaines maisons de banque de Paris auxquelles la banque de France fera les fonds des traites qui seront fournies sur elles pour son compte. Ces traites auront nécessairement le même effet sur notre place qu'une exportation d'or, contre des bank-notes, puisque la contre-valeur devra en être payée à la banque d'Angleterre, et cela produira en outre l'effet produit ordinairement par les traites commerciales, celui de faire hausser le cours des changes.

Les autres conséquences de cette mesure qui sont d'une nature encore plus grave, sont de placer la banque d'Angleterre dans la position d'un emprunteur envers la banque de France, et ainsi que tous ceux qui empruntent aux banques, elle devra fournir des garanties pour le remboursement. On dit que les garanties dans cette circonstance ont été données en une portion de rentes viagères, suffisante pour cet objet, ce qui équivaut à peu près à ceci: Que la banque d'Angleterre, ayant une plus grande masse de ces rentes viagères qu'elle ne peut en escompter, est obligée de faire quelque chose d'à-peu-près semblable à ce que fit M. Laffitte lorsqu'il fut forcé dernièrement de réclamer l'assistance de la banque de France, et comme quelques-unes de nos banques anglaises auxquelles la corporation de Threadneedle-Street prêta occasionnellement secours. Mais quant aux traites sur Paris, auxquelles cette opération a donné naissance, on ne peut pas supposer qu'elles aient pu se négocier aux taux d'hier.

— Une lettre de Nîmes, en date du 15 de ce mois, donne les détails suivants :

« L'inauguration solennelle du chemin de fer de Nîmes à Beaucaire vient d'être faite aux applaudissements d'une population innombrable et sans que le moindre accident ait troublé cette véritable fête. Toutes les principales autorités du département et les habitants notables du pays y avaient été convoqués et y assistaient. Un convoi de 18 voitures, où étaient commodément placées environ cinq cents personnes distinguées des deux sexes, suivi de la musique du 49^e régiment de ligne et dirigé par M. les ingénieurs Talbot et Didron, a fait le trajet de Nîmes à Beaucaire, qui a 24,000 mètres, en 36 minutes, et en 40 minutes au retour. »

« Voyageurs et spectateurs, tous ont été dans l'admiration d'un aussi puissant et aussi merveilleux moyen de transport pour la prospérité et la satisfaction des besoins du pays. »

— Le Journal du Havre publie l'extrait suivant d'une lettre qu'il a reçue par voie particulière :

« Monte-Video, 14 mai.
« Nous sommes encore à la veille d'une révolution. Les troupes argentines et antérieures ont fait une démonstration hostile contre Monte-Video et ont mis le pied sur le territoire oriental. Les Français vont, quoi qu'il arrive, être mal vus ici et à Buenos-Ayres par les deux partis. On parle beaucoup d'une expédition française attendue; quand arrivera-t-elle? »

On a publié la dépêche télégraphique suivante :

Marseille, 25 juillet, à 5 heures du soir.
L'agent des affaires étrangères à M. le président du conseil des ministres.

« Le 8, on connaissait à Alexandrie la mort du sultan. Le 9, arrivée à Alexandrie d'une corvette turque, ayant à bord Negib bey, Kiaya du capitain pacha, chargé d'annoncer au vice-roi la présence du capitain pacha à Slankio, se dirigeant sur Rhodes, et de lui proposer de placer la flotte turque sous sa protection, pour la garantir contre les troubles à craindre en Turquie par suite de la mort du sultan. On ignore la réponse de Mehemet-Ali, qui a expédié le bateau à vapeur pour la Mer Noire au capitain pacha. »

« Le 10, arrivée à Alexandrie de Askiff-Effendi envoyé par le jeune sultan pour annoncer à Mehemet-Ali la mort de son père. »

— Voici les nouvelles d'Orient que le gouvernement a publiées :

Les nouvelles reçues hier soir de Constantinople et d'Alexandrie sont importantes. Elles confirment le fait d'une bataille qui a eu lieu, le 24 juin, à Nezib au-delà d'Alep, près de l'Euphrate, entre l'armée du sultan et celle de Mehemet-Ali, et dans laquelle les Egyptiens ont été complètement vainqueurs. On n'a d'ailleurs aucun détail sur ce combat, qui n'a duré que deux heures, qui semble avoir été peu sanglant, mais dont le résultat a été de disperser entièrement l'armée d'Hafiz pacha, dont presque tout le matériel est tombé entre les mains d'Ibrahim-pacha, qui a fait aussi un grand nombre de prisonniers. M. Caille était le 25 à Alexandrette, et sera probablement arrivé au quartier-général d'Ibrahim pacha deux ou trois jours après la bataille, porteur de l'ordre du vice-roi, qui enjoint à son fils de s'arrêter partout où cet ordre lui parviendrait. Nul doute qu'il ne s'y conforme. Mehemet-Ali en a donné, de nouveau, l'assurance au consul-général de France après avoir reçu la nouvelle du succès de son fils. La flotte égyptienne croissait toujours en vue d'Alexandrie.

On avait appris le 7, à Constantinople, la nouvelle du désastre de l'armée ottomane. On ne savait point exactement où se trouvaient Hafiz pacha et les débris de son armée.

Au milieu des nouvelles désastreuses et d'événements si importants, Constantinople est parfaitement tranquille, et, jusqu'ici, l'ordre n'a pas été troublé un seul instant. Le nouveau sultan se montre souvent en public, et reçoit chaque fois des témoignages de l'affection et du respect de son peuple. Sa jeunesse, sa douceur bien connue, lui attirent l'intérêt général.

Quelques troupes qui étaient destinées à renforcer l'armée de Hafiz pacha ont été retenues ici, et y a même un Hussein pacha, général de brigade, qui se trouve ici avec un corps de deux mille hommes, ce qui a fait croire que le célèbre Hussein pacha de Wülm, celui à qui on doit principalement l'abolition des janissaires, se trouvait dans notre capitale. Il y aura bientôt environ dix mille hommes qui, joints aux forces de la capitale, formeront une force suffisante pour tenir en respect les mutins.

— Résignons en quelques lignes les nouvelles d'Orient parvenues par le dernier courrier :

Les lettres de Syrie reçues par le consul général d'Angleterre,

annoncent que le 22 juin Ibrahim pacha avait chargé la cavalerie turque, laquelle sans essayer la moindre résistance s'est retirée en désordre à Nézib, où était le quartier-général d'Hafiz; la cavalerie turque en fuyant a abandonné ses tentes et la caisse du régiment qui contenait cinquante mille piastres.

Le jour suivant, un second choc eut lieu entre Ibrahim et un corps de cavalerie et d'artillerie turque; le résultat de ce choc a été qu'après un combat de quatre heures, les Turcs prirent encore la fuite, laissant à l'ennemi quatorze pièces de canons et toutes les munitions.

Le 24, Ibrahim se trouva enfin en présence d'Hafiz: deux heures suffirent au prince égyptien pour chasser l'armée turque, dont les canons, les fusils, les armes, les tentes, les munitions sont restés en son pouvoir. Ces nouvelles ont été confirmées par les agens consulaires de la Syrie.

Aujourd'hui, nous venons de recevoir deux bateaux à vapeur de Syrie; le premier annonce l'arrivée d'Ibrahim à Antahet l'envoi de trois régimens d'infanterie et trois de cavalerie pour Arabkir et Orfa.

— Nous lisons dans le Journal des Débats la lettre suivante, écrite de Péra, le 8 juillet :

La flotte turque, sortie des Dardanelles le 5 juillet, était partagée en deux escadres composées de 8 vaisseaux, 12 frégates, 5 corvettes, 4 bricks, 2 goélettes, un cutter et deux bateaux à vapeur.

On ajoute qu'il s'est élevé des troubles sérieux à Constantinople. Les vieux Turcs, les janissaires échappés au massacre, les ennemis de la réforme européenne, ont cru que la mort de Mahmoud était le signal du retour aux anciennes idées; mais la force était aux mains de leurs ennemis, devenus les conseillers du jeune sultan. Il y a eu de nombreuses exécutions à Constantinople, à Smyrne et dans plusieurs autres villes de l'empire.

On annonce que le gouvernement, sans doute effrayé des mouvements de Constantinople et des autres villes de l'empire, rappelle son armée à l'intérieur. Les Russes n'ont pas encore paru sur le Bosphore.

— Une lettre d'Alexandrie du 6 dit que les dépêches d'Ibrahim, arrivées dans cette ville le 3, contenaient à peu près ce qui suit :

« Je vous écris dans la tente de Hafiz pacha, que j'ai trouvée toute meublée, telle qu'il l'occupait. Les bagages, l'artillerie, le trésor et bon nombre de prisonniers sont en notre pouvoir. Je veux poursuivre les ennemis, mais je n'en trouve plus. C'est après un combat de deux heures que l'armée turque s'est débandée et a pris la fuite avec une précipitation telle que nous n'avons pu la rejoindre. Nous avons attaqué l'ennemi sur tous les points à la fois. Hamet pacha commandait notre droite, Soliman pacha notre gauche, et je commandais le centre, notre artillerie a fait un beau feu. Cette victoire si tôt obtenue m'a rendu la gaieté et la force de vingt ans. Je vous écrirai bientôt pour vous donner des détails. »

— Au moment où la défection d'Ahmed-Fevzi pacha, peut amener un si grand revirement dans les affaires de Turquie, il ne sera pas sans intérêt de lire quelques détails sur ce personnage :

« Ahmed-Fevzi pacha peut avoir 44 ans. Il a été batelier, puis hascki ou serviteur familier du Sultan pour les expéditions secrètes que nous appelons, chez nous, brutes œuvres; plus tard, il entra dans le spahin, ou personnel du château. Après la destruction des janissaires, il entra dans la garde impériale avec le grade de capitaine de cavalerie; il monta successivement en grade, et parvint jusqu'à celui de mushir, ou général-en-chef de la garde. Il a été envoyé en ambassade extraordinaire auprès de l'empereur de Russie après le traité d'Unkiar-Skelessi, auquel il avait fortement contribué. C'est dans cette ambassade qu'il fit la pitoyable cession de l'important district d'Akhaltzikh, de 160 lieues carrées, situé à la jonction de deux branches du Caucase, et qui découpe complètement la frontière turque de ce côté, entre l'Imerétie et la Georgie. Ahmed-Fevzi contribua à augmenter l'influence russe dans les principautés. Il passe pour partisan russe. Ce qui a dû étonner dans sa récente démarche, c'est qu'il avait toujours poussé Mahmoud contre le pacha, et il avait même, dit-on, tenté de le faire empoisonner. Cette action ne peut s'expliquer que par la haine et la frayeur que lui a inspirées le retour au pouvoir d'Hafiz pacha, son ennemi, et qui passe pour ne rien ménager quand il veut se débarrasser de ceux qui lui font obstacle. »

Voici d'après un supplément extraordinaire du Sémaphore, le résumé des rapports officiels parvenus au gouvernement égyptien et communiqués à MM. les consuls-généraux :

« Les deux grands corps d'armée se trouvaient assez près l'un de l'autre dans le district d'Anteh, le 20 du mois dernier; la ville d'Anteh restait occupée par des troupes turques sous le commandement de Soliman-pacha de Marach; les agens de Hafiz-pacha continuaient à pousser à la révolte les populations, et des détachemens de son armée commettaient à toute heure des actes flagrants d'hostilité: c'était déjà la guerre. Ibrahim, d'après les instructions qu'il avait reçues de son père, conformes à l'opinion émise par MM. les consuls généraux des grandes puissances que le vice-roi avait cru devoir consulter, se détermina à repousser la force pour la force. Il en avait déjà coûté beaucoup à son caractère de rester passif si longtemps devant l'agression insolente d'un ennemi qu'il avait appris à ne pas craindre. »

« Le 24, il envoya en avant sa cavalerie irrégulière et l'artillerie légère, qui battirent successivement deux corps nombreux d'avant-garde de l'armée turque; le lendemain, les deux armées en vinrent aux mains aux environs du village de Nézib sur le territoire syrien, à quelques lieues de l'Euphrate. L'armée égyptienne se composait de 50,000 hommes environ de troupes régulières et de 14,000 irrégulières; la droite était commandée par Solima pacha, le centre par Ahmet pacha de Ménieli, la gauche par Osman pacha; le généralissime dirigeait tous les mouvements. »

« L'armée ennemie comptait près de 70,000 hommes, les irréguliers compris; aux premiers coups de feu, la peur gagna tout le monde turc; le combat dura à peine deux heures; les officiers supérieurs donnèrent les premiers le signal de la fuite; les soldats, qui étaient complètement démoralisés, même avant l'action, se sauvèrent de droite et de gauche; près de 16,000 sont restés prisonniers. Ibrahim ne s'est pas mis en souci des fuyards. »

« L'armée turque a laissé au pouvoir des Egyptiens tout son matériel: pièces d'artillerie, fusils, tentes, munitions, caisses militaires, bagages, tout enfin. Soliman pacha de Marach s'est déclaré prisonnier avec sa troupe, et la dernière lettre du généralissime est datée d'Anteh. Nous attendons le bulletin militaire et le plan de la bataille, qui sont annoncés. »

« L'armée égyptienne s'est portée en avant sur trois points, Marach, Malatiah, et Diarbékir. »

D'après une autre correspondance, Ibrahim réclame de son

père des bâtimens pour le transport de 4000 hommes des troupes turques qui ont été faits prisonniers, et qui ont demandé à être au service du vice-roi.

M. Caille, aide-de-camp du maréchal Soult, n'était pas encore arrivé à Anteh à la date du 28 juin.

Ainsi, dit cette lettre, les troupes égyptiennes auront eu le temps de passer l'Euphrate, et de marcher sur Orfo et Diarbékir avant son arrivée.

Lorsque Mehemet-Ali reçut la lettre d'Ibrahim qui lui annonçait sa victoire, les consuls-généraux d'Angleterre, de Russie et autres, se trouvaient auprès de lui, et toutes les personnes qui étaient dans le palais entrèrent en foule dans la salle d'audience.

S. A., après avoir pris connaissance de la dépêche, la lut à haute voix, et son premier interprète la traduisit immédiatement aux consuls. Quelques personnes de la cour s'étant avancées pour le complimenter sur cette victoire et témoigner publiquement leur joie d'un si heureux événement, S. A. empêcha ces démonstrations en présence des représentans des puissances, et conserva le plus grand sang-froid possible. Il donna cependant l'ordre de tirer le canon en réjouissance de la victoire. Attendaient que cet ordre fut donné, le consul-général de Russie se retira et ses collègues suivirent son exemple.

Pendant trois jours consécutifs, les bâtimens de la flotte et les forts de la ville ont tiré, soir et matin, des salves d'artillerie pour célébrer la victoire des Egyptiens.

— L'Univers publie une lettre écrite en rade d'Ourlac, le 9 juillet, par un officier à bord d'un des vaisseaux qui font partie de l'escadre de l'amiral Lalande. Nous avons remarqué dans cette lettre les passages suivans :

« Hier soir l'escadre turque est sortie des Dardanelles et aujourd'hui nous naviguons de concert avec elle. Le prince de Joinville et l'amiral Lalande ont communiqué avec le capitain-pacha, et celui-ci leur a donné les meilleures assurances qu'il n'allait au-devant de la flotte égyptienne qu'avec des intentions pacifiques. »

« Nous venons de mouiller à l'instant à Baba, et l'escadre turque pique en ligne dans le Sud. Nous allons donner des vivres à Bouguinville pour qu'il la suive. »

« Nous partons dans quatre jours pour Alexandrie afin de pacifier s'il est possible. »

« Les Russes ne manifestent aucune intention du côté de Constantinople: nous l'avons su par un brick de guerre: ils restent tranquilles; mais l'escadre turque ayant enfin passé les Dardanelles, ils vont peut-être se prononcer. Toujours est-il qu'ils ont 14 vaisseaux, 12 frégates et nombre de petits bâtimens dans la mer Noire. Le bruit a couru qu'ils avaient des troupes de débarquement avec des navires de commerce pour les transporter; mais ce bruit ne s'est pas confirmé. »

La Presse explique dans les lignes qui suivent la cause de la défection du commandant en chef de la flotte ottomane :

« Nous recevons d'Orient des nouvelles importantes. Le capitain pacha Ahmed-Fevzi qui commandait la flotte turque, a quitté les Dardanelles pour se rendre à Alexandrie et offrir ses services à Mehemet-Ali. Cette défection est un dernier coup porté à la monarchie ottomane. On l'attribue à plusieurs motifs. Il paraît que les personnages auxquels les principaux postes de l'empire ont été donnés, après la mort de Mahmoud, sont les ennemis personnels de Ahmed-Fevzi. Il y avait surtout hostilité complète entre lui et Hafiz pacha, gendre du sultan. Hafiz pacha est un Circassien, ancien esclave de Chosrew pacha. C'est par Chosrew pacha, dont il avait d'abord été le favori, qu'Hafiz est parvenu plus tard à la faveur du sultan, faveur dont il a reçu un témoignage irrécusable en obtenant la main d'une des filles de Mahmoud. »

« Avant d'embarquer la flotte, l'amiral turc adressé, dit-on, une lettre au divan, dans laquelle il déclare que le sultan Mahmoud ayant été empoisonné par Hafiz son gendre, il s'est décidé à se joindre au pacha d'Egypte pour venger sa mort, et en punir l'auteur et les complices. »

« Une autre lettre aurait été écrite par lui à Hafiz pacha pour engager le généralissime de l'armée turque à cesser les hostilités contre Ibrahim, à se joindre à ses troupes, et à marcher de concert avec le chef de l'armée égyptienne contre Constantinople. Hafiz pacha ayant été battu par Ibrahim avant d'avoir reçu cette lettre, on ignore quel accueil il y aurait fait. Mais on voit que le capitain pacha était bien décidé à renverser le nouveau gouvernement. »

« C'est M. l'amiral Lalande qui a appris cette nouvelle à l'amiral Roussin à Constantinople. A peine informé de cet événement, l'amiral a donné l'ordre de poursuivre la flotte turque et de la faire rentrer de gré ou de force. Le Papin, bateau à vapeur expédié à cet effet, avait à son bord plusieurs fonctionnaires attachés à l'arsenal de Constantinople. On doute fort que le Papin réussisse dans sa mission. »

« Deux ou trois jours avant ce grave événement, Nonri-effendi, ministre des affaires étrangères de la Porte, avait fait passer aux ambassadeurs des cinq grandes puissances une note dans laquelle il les informait des dispositions du gouvernement nouveau à l'égard de Mehemet-Ali. Le nouveau sultan y désavouait les sentimens hostiles que son père n'avait cessé de manifester pour le pacha d'Egypte. Il s'exprimait en termes flatteurs sur son compte, lui offrait la décoration de Nichan-Iftihar, et s'engageait à lui accorder l'hérité dans sa famille pour le gouvernement d'Egypte, à condition que Mehemet-Ali consentit à se désister de ses prétentions sur le pachalik de Syrie et à payer tribut pour le gouvernement d'Egypte. »

« Le ministre des affaires étrangères déclarait en terminant que le sultan comptait sur les concours des grandes puissances pour amener le pacha d'Egypte à accepter ces propositions. »

« Les ambassadeurs ont répondu qu'ils allaient consulter leurs gouvernemens, n'ayant pas d'instruction pour accepter ou repousser ces ouvertures. Comme on le voit, la diplomatie a été complètement prise au dépourvu. »

« Il y a eu aujourd'hui une séance de pétitions à la chambre des députés; ce sera probablement la dernière de sa session. La séance royale de clôture n'aura pas lieu avant le 10 du mois prochain, car il faut quelques jours à la chambre des pairs pour voter les lois importantes qui lui ont été soumises et pour adopter le budget. »

Au nombre des pétitions dont la chambre a entendu le rapport, s'en trouvait une d'un sieur Guevel, qui demandait amnistie pleine et entière pour les condamnés politiques. M. Hehnéquin en appuyant la pétition, a réclamé contre l'accomplissement des condamnés politiques avec les condamnés ordinaires; et cela, a-t-il dit, pour une erreur politique! Des cris à l'ordre! se sont élevés de toutes parts pour interrompre l'orateur.

M. Teste lui a répondu et a terminé ainsi: « Et quel moment choisissez-vous pour faire une pareille proposition? Un moment où nos places publiques sont encore ensanglantées par la

révolte ! J'aurais compris que l'orateur montât à la tribune pour demander une grâce. Mais travestir en faits politiques des crimes d'assassinats, des crimes de spoliation, des crimes de tortures... cela ne se peut. (Très bien.) L'ammistie ! qu'ils n'y prétendent point. Une grâce ! qu'ils implorent... et qu'ils attendent. » (Très-bien.)

La chambre a passé à l'ordre du jour.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

On écrit de Madrid, 20 juillet : « Les élections vont commencer; jamais plus de candidats ne s'étaient offerts aux suffrages des électeurs : on calcule que dans certaines provinces où cinq représentants devront être nommés, 40 candidats se présentent : il faudra plusieurs tours de scrutin : il est des personnes qui croient que les modérés montreront peu d'empressement à se rendre aux collèges électoraux.

D'autres ajoutent que le résultat définitif des élections sera, selon toute apparence, défavorable aux vues du ministère. Cette prédiction ne parait pas inquiéter le ministre de la guerre, le plus influent de tous; pendant que son collègue, le ministre des finances, M. Ximenes, se laisse porter sur les listes des candidats exaltés, le général Alai déclare hautement que si l'urne électorale favorise l'opinion exaltée, il saura se débarrasser d'une majorité hostile. La prorogation d'abord, et une dissolution, s'il le faut, seront les armes qu'il compte employer.

HOLLANDE.

Le *Handelsblad* qui vient de nous parvenir, contient les nouvelles suivantes sous la date de Francfort 25 juillet :

« Le bruit court à notre bourse qu'une révolution vient d'éclater dans la ville de Hanovre. Voici ce qu'en disent des lettres particulières : Depuis long-temps la population de Hanovre avait montré une aversion profonde contre le ministre de Scheele, jusqu'à ce qu'enfin les mesures contre le magistrat de la ville, et en même temps contre les signataires de la protestation adressée à la diète, vinrent mettre le comble à cette irritation. Cependant les concessions que le ministre de Scheele crut devoir faire à la bourgeoisie relativement au remplacement de M. Ruman calmèrent un peu cette irritation; mais la fureur des bourgeois ne connut plus de bornes lorsqu'on sut que le ministre, voyant le calme rétabli, avait ordonné le retrait de ces mesures conciliatrices. Sept à huit mille bourgeois se mirent à passer en proférant des menaces devant l'hôtel du premier ministre et brisèrent les vitres à coup de pierres. Quelques-uns des hauts fonctionnaires essayèrent de calmer le peuple, mais en vain. Les masses s'assemblèrent devant le palais du roi et continuèrent leurs cris contre de Scheele. Cependant les troupes avaient été appelées sous les armes et conduites contre le peuple; mais quand on leur ordonna de charger leurs fusils, aucun bras ne se mit en devoir d'exécuter cet ordre... »

Les bruits répandus à la bourse s'arrêtèrent là; cette nouvelle a fait ici une profonde sensation, parce qu'on n'est pas sans inquiétude sur les suites et le développement que peut avoir cette démonstration populaire.

On attend avec impatience des renseignements officiels. »

BELGIQUE. — Bruxelles, le 28 juillet.

M. Liedts, membre de la commission d'Utrecht, est revenu en Belgique avec M. Fallon il y a huit jours. Ces messieurs devaient repartir demain pour la Hollande, mais ayant été prévenus qu'un des commissaires néerlandais ne pourrait se trouver à son poste que de mardi en huit, ils ne quitteront la Belgique que vendredi ou samedi prochain. Ce retard ne produira pas un grand inconvénient, car nous apprenons que si les travaux de la commission avaient dû être repris mardi prochain, comme cela avait été convenu d'abord, le temps aurait manqué au département des finances pour expédier les pièces qui ont été demandées par nos commissaires.

Nous pouvons assurer que jusqu'ici les membres de la commission n'ont qu'à se louer de l'accueil qui leur est fait, et de la manière de procéder des commissaires néerlandais. On s'est d'abord tenu réciproquement sur la réserve, mais bientôt les choses ont marché on ne peut mieux, et si elles continuent ainsi, comme on a lieu de l'espérer, on n'aura de part et d'autre qu'à se louer des résultats. (Indép.)

Le paiement des intérêts échus sur rentes inscrites au grand livre de la dette constituée à la charge de la ville de Bruxelles, commencera jeudi prochain 4 août.

Bruxelles, le 27 juillet. — Société des Fonds Publics. — (2 heures). — Il ne s'est fait rien; on ne peut même pas indiquer un cours.

LIÈGE, LE 29 JUILLET.

STATISTIQUE DES OCTROIS COMMUNAUX.

C'est sous ce titre que M. le ministre de l'intérieur a fait publier récemment un volume in-folio contenant des tableaux donnant pour chaque ville du royaume et par nature d'objets 1° l'indication du taux du droit d'octroi; 2° la valeur moyenne de l'objet imposé; 3° les quantités qui ont été imposées pendant les années 1828 et 1829 d'une part, 1855 et 1856 de l'autre; 4° le capital représentatif ou la valeur commerciale des quantités imposées, et 5° la somme des droits qu'elles ont acquittés.

Ces tableaux destinés à faire suite aux publications de statistique déjà si nombreuses de notre gouvernement ne laissent pas d'offrir un vif intérêt: ils font apprécier l'importance du commerce intérieur, l'influence des octrois sur les consommations, ainsi que la réaction des octrois sur les impôts de l'état. L'utilité de ces publications se fera sentir d'une manière bien plus frappante lorsqu'on en possèdera la collection de plusieurs années consécutives. Ce n'est qu'alors qu'on pourra déduire des conséquences certaines des faits et des observations qui auront été constatés régulièrement pendant une série d'années. Mais afin que ces publications répondent à leur but, afin que les frais qu'elles occasionnent et les travaux qu'elles exigent ne soient pas perdus, il importe d'y apporter la plus rigoureuse exactitude. Rien n'est plus capable de fourvoyer celui qui s'occupe de statistique que de rencontrer des chiffres dont l'extrême élévation ou l'excèsif abaissement trahit l'inexactitude. Lidée qu'il travaille sur des renseignements infidèles, et par suite que son œuvre tout entière peut être inutile ne peut manquer de le jeter dans le découragement.

Le gouvernement, les hommes préposés à la direction des travaux statistiques, doivent donc s'attacher à faire preuve de la plus grande exactitude. Nous recommandons cet objet d'autant plus vivement qu'il est très-facile de se tromper dans des calculs et des chiffres, et que les erreurs, à moins d'être très-grossières, pourraient fourmiller dans un travail de statistique sans que l'esprit en fût choqué.

Pendant les années qui ont été prises pour termes de comparaison dans les tableaux que nous venons de mentionner, Liège occupe le quatrième rang parmi les villes dont l'octroi a été le plus productif. Bruxelles, Gand et Anvers occupent les premiers.

En 1828, Liège comptait 55,589 habitants, 3854 hectolitres de vins étrangers y furent consommés. En 1856 cette quantité était presque doublée, 6,030 hectolitres furent alors déclarés au bureau de l'octroi, la population cependant ne s'était accrue que jusqu'à 57,795 habitants. Le produit de cette taxe en 1828 était de 40,793 fr., en 1856 elle fut de 65,845 fr.

En 1828, 212 hectolitres de genièvres étrangers furent déclarés à l'octroi de la ville de Liège; 5722 hectolitres le furent à l'octroi de Bruxelles. Cependant la population de cette dernière ville ne s'éleva pas au double de celle de Liège. En 1855, cette disproportion n'a fait qu'accroître, tandis qu'à Liège on ne déclara que 160 hectolitres de genièvres, les octrois de Bruxelles reçurent déclaration de 4634 hectolitres. Une différence très-grande se fait également remarquer dans les quantités d'eaux-de-vie indigènes distillées dans le rayon de l'octroi ou en-dehors de ce rayon, les quantités déclarées à Bruxelles surpassent toujours du double les quantités déclarées à Liège. Ainsi nous voyons en 1828, le bureau de Bruxelles inscrire 5647 hectolitres d'eau-de-vie indigènes distillées dans le rayon de l'octroi, et celui de Liège n'en fournir que 2649. En 1856, une différence bien plus grande encore sépare les deux bureaux: 18,468 hectolitres sont déclarés à Bruxelles, 3779 seulement le sont à Liège.

Il est possible que le vin indigène, qui se consomme à Liège en grande quantité et dont l'usage est presque nul à Bruxelles, contribue à diminuer la quantité de genièvre et eau-de-vie déclarée à l'octroi de Liège; mais nous croyons que la fraude n'est pas non plus étrangère à ce résultat. Comment en effet admettre que les quantités de genièvres étrangers consommées à Liège, soient réellement moindres même que celles consommées dans la petite ville de Stavelot qui ne compte pas 4000 habitants? Et cependant c'est ce qu'il faut admettre, du moment où l'on refuse de croire à la fraude. Nous voyons en effet, en 1828, le bureau de Liège ne recevoir de déclaration que de 212 hectolitres. Celui de Stavelot, au contraire, en fournit 525. En 1855, 160 hectolitres sont inscrits à Liège, 469 le sont à Stavelot. En 1856, 175 hectolitres sont déclarés à Liège, 595 le sont à Stavelot.

Ces résultats prouvent évidemment qu'il s'exerce à Liège une fraude considérable en cette matière, et font ressortir toute la nécessité d'exercer sur l'entrée de ces objets une surveillance des plus actives.

On sait quelle grande quantité de bières il se consomme annuellement à Bruxelles et à Anvers: le grand nombre d'estaminets qui prospèrent dans ces villes en est la preuve. Les statistiques qui viennent d'être publiées donnent ces quantités avec les détails les plus minutieux.

Résumant les chiffres on trouve que Bruxelles consomme annuellement près de 500,000 hectolitres de bière. A Anvers ce chiffre varie entre 190,000 et 200,000, tandis qu'à Liège il n'a pas encore dépassé la quantité de 88,451 hectolitres. En 1856, 9105 taureaux, vaches et genisses furent déclarés à l'octroi de notre ville. En 1858, ce nombre s'éleva à peine à 5450. Les quantités des autres objets de consommation de cette nature se sont accrues dans la même proportion.

Cependant lorsqu'on pense que la population s'est à peine accrue d'un 10^e, on est forcé d'avouer que cette augmentation des produits consommés ne doit être attribuée qu'à la prospérité dont Liège a joui pendant ces dernières années et à l'aisance plus générale qui s'y était répandue; faut-il donc s'étonner si, ainsi que nous l'avons dit avant-hier, les produits de l'octroi de l'année courante, si fatale à l'industrie, comparés à ceux des deux années précédentes, offrent un déficit de plus de 100,000 francs?

Nous avions demandé pourquoi, depuis la suppression des berlines, les diligences du chemin de fer, qui les remplacent, étaient dépourvues de stores qui mettent le voyageur à l'abri des ardeurs du soleil. Un journal de cette ville répond que cette négligence n'a pour but que de faire donner la préférence aux chaises-à-bancs qui rapportent moins. Nous ne comprenons pas ce raisonnement. Ce sont les chaises-à-bancs qui jusqu'aujourd'hui ont rapporté le plus parce que le prix en est mieux proportionné aux ressources de la plupart des fortunes. Ce journal ajoute: *« Ou bien c'est que l'un ou l'autre journal en aura fait la remarque. Ce reproche nous paraît injuste. Mais en dirions-nous autant de l'accusation par laquelle il termine son article et qui est formulée dans les termes suivants : Direction vicieuse, entêtement vaniteux et puéris, voilà l'explication nouvelle de la plupart des abus qui s'en acroissent dans l'exploitation des rails-ways. Le journaliste qui a écrit ces lignes ne peut méconnaître cependant que c'est une des branches du service public qui sont le mieux organisées, et que le service s'en effectue aujourd'hui avec une régularité et une promptitude qui ne laissent rien à désirer. Depuis un an, bien des lacunes ont été comblées, bien de vices ont été réparés. C'est un honneur que tous les journaux et même le *Journal de la Province* ont rendu à l'administration de M. Nothomb. Il existe sans doute encore quelques défauts. Mais on ne peut pas exiger d'un ministre qu'il les fasse disparaître le lendemain même du jour où on les lui aura signalés. Soyons justes, même pour les ministres. »*

A la réunion du conseil communal qui devait avoir lieu samedi 27 juillet, il ne s'est trouvé que 15 membres présents; avaient fait défaut, MM. Piercot, Constant, Capitaine, Neujean, Lion, Wasseige, Koeler, Lhoest, Tombeur, Brixhe, Delexhy, Dehasse, Bellefroid et Billy. En conséquence, la séance a été renvoyée à un autre jour.

L'Echo du Luxembourg annonce que les réunions de la commission de délimitation vont être suspendues. Le général van Hove, président de la commission hollandaise, est appelé à La Haye où il doit se trouver le 29 de ce mois. Pendant son absence, on ne fera rien, ce qui, continue l'Echo, avancera tout autant les affaires qu'en continuant la manière de procéder, suivie jusqu'aujourd'hui.

Post-scriptum de l'Echo du Luxembourg: Jeudi soir, l'autorité militaire a reçu à Arlon l'ordre de Bruxelles d'évacuer Martelange.

On nous écrit d'Arlon, 26 juillet: Hier, un courrier venant de Bruxelles, a remis des dépêches à M. le général de Thabor, commandant de la province et aux membres de la commission de délimitation territoriale. L'ordre a été envoyé immédiatement aux troupes qui occupent Martelange d'évacuer ce village qui doit rester neutre et ne doit être occupé par les troupes d'aucune des deux parties jusqu'à la solution des difficultés qui se sont élevées au sujet de cette commune. L'évacuation doit avoir lieu tout de suite. (Obs.)

La société de Saint-Pierre de Liège avait envoyé 38 pigeons à St.-Aubin, au delà d'Orléans, pour y être lancés le 28. Hier dès 10 heures 4 minutes, le premier de ces diligents messagers était de retour à Liège. Le 2^e est arrivé à 10 h. 10 m.; le 3^e à 10 h. 14 m.; le 4^e à 11 h.; le 5^e à 11 h. 5 m. A une heure après-midi on en avait recueilli 15. — Le premier prix, qui consistait en un joli vase de fleurs en porcelaine, a été remporté par Joseph Nollet; le 2^e prix par M. Laurent De nany; le 3^e par le sieur Fraigneux; le 4^e par le Sr. Sacré, et le 5^e par le sieur Thirion. Ces quatre prix consistaient chacun en un magnifique déjeuner.

On annonce que M. Smits, directeur de la banque de Belgique, et M. le représentant Desmet, vont partir pour Paris, chargés d'une mission du gouvernement relative à la question linière.

Depuis le rétablissement des relations entre la Belgique et la Hollande on ne rencontre sur le chemin de fer de Bruges à Ostende et de Bruges à Bruxelles et Liège que des messes de Hollandais venant de la Zélande et des femmes avec leurs plaques d'or sur le front. Leur costume riche et gracieux, auquel nos populations n'étaient plus habituées, excite partout une vive curiosité.

Hier, à 8 heures du matin, le sieur Deruysscher, condamné à mort pour assassinat par la cour d'assises d'Anvers, a subi sa peine sur la grande place de ladite ville, en présence d'une foule innombrable. Il y avait 25 ans qu'aucune exécution capitale n'avait eu lieu à Anvers.

Pierre Dufraime, complice de Deruysscher, et condamné à mort comme lui, ne sera pas exécuté, sa peine a été commuée par le roi en celle des travaux forcés à perpétuité.

On lit dans le *Nouveliste de Bruges*, 26 juillet:

Les membres du comité cantonal pour l'industrie linière et les principaux négociants, appuyés par le conseil communal de Thielt, viennent d'adresser au roi la pétition suivante:

« Sire, » A la nouvelle des changements que la France projette dans son tarif de toiles de lin, les populations de la Flandre se sont inquiétées. Un grand découragement s'est emparé de toutes nos classes laborieuses. L'industrie linière commençait à peine à se remettre des crises qu'elle a éprouvées à la fin de 1857 et au commencement de 1859. Elle avait regagné une partie du terrain que la concurrence étrangère, aidée de nouveaux procédés, lui avait momentanément fait perdre. Un changement dans le tarif français va tout compromettre; quel qu'il soit, il aura un effet désastreux pour la Belgique; il frappera nos produits plus fortement que ceux des autres pays, parce que nos tissus sont entre tous les plus serrés.

« Nous ne pouvons penser qu'avec effroi aux effets de cette mesure. Nous venons vous prier, Sire, de combattre des projets qui jetteraient une perturbation non-seulement dans nos rapports intérieurs, mais encore dans nos relations commerciales à l'étranger. Une élévation de droits de la part de la France, serait considérée en Belgique comme une déclaration de guerre de tarif, qui nécessiterait des mesures de représailles; et cependant, Sire, notre conduite, depuis 1850, nous donnait le droit d'attendre des procédés tout autres de la part de cet état. Nous lui avons fait de nombreuses concessions commerciales, nous étions sur le point de lui en accorder encore. Nos voisins, s'ils évalent leur tarif sur les toiles venant de la Belgique, seront doublement injustes; injustes, puisque nous sommes avec eux en avance de toutes les concessions qu'ils demandent à l'Angleterre; injustes, parce qu'on ne doit pas frapper nos produits, alors qu'il est reconnu que les toiles anglaises sont celles qui seules font tout le mal.

« Permettez-nous, Sire, de compter sur votre infatigable sollicitude et vos hautes lumières, pour plaider en France la cause du commerce belge tout entier, qui sera forcé, si on le repousse, d'aller chercher des alliances commerciales ailleurs. »

« De Votre Majesté, etc., etc. (Suivent les signatures.) »

Le *Journal de la Province* a publié une violente attaque contre le retard qu'éprouvaient, suivant lui, les travaux du chemin de fer, de la section d'Ans à la Meuse. M. Léon Malécot, délégué en l'absence de M. l'ingénieur dirigeant vient de lui adresser une réponse dont nous extrayons ce qui s'en suit :

« Les quantités exécutées, aussi bien des maçonneries que des terrassements sont proportionnelles au temps écoulé depuis l'adjudication, ainsi que le veut l'article 55 du cahier des charges; savoir :

Sur le cube total de 15,715 m. de maçonnerie indiquée au devis, et en en supposant que 15 mois de saison propre à maçonner, le cube à exécuter mensuellement, serait de 1,047, ce qui, du 1^{er} avril au 1^{er} juillet, ferait 5,140.

Tandis qu'à cette époque, outre les nombreux approvisionnement en grande partie déjà à pied d'œuvre, il a été reconnu comme exécuté un cube de plus de 5,200.

Sur les 505,604 mètres cubes de terrassements en déblais de toute nature, et en comptant comme propres au travail les vingt mois accordés à l'entrepreneur, (articles 14 et 55), le cube moyen par mois serait de 23,280, ce qui, pour les 5 mois de travail écoulés à la date du 1^{er} juillet, ferait 116,400.

Or, il résulte du relevé fait à la fin du mois de juin qu'on avait exécuté un cube total de plus de 158,000; dont 82,000 de terre et argile, 58,000 de schiste et grès, et 18,000 de terre rocailleuse, de manière qu'en tenant compte du surplus des déblais en terrains difficile (schiste, grès, silex et marne) comparés aux déblais ordinaires, on reconnaît que les ouvrages en général sont au degré d'avancement convenable, non seulement si l'on considère le mauvais temps qui s'est prolongé cette année plus qu'ordinaire, mais encore si l'on a égard aux travaux préparatoires qu'a nécessités le profond déblai principal d'Ans, dans lequel on ne peut employer en grand nombre les terrassiers et les waggonnets que lorsque les longues tranchées creusées dans le plateau seront mises en communication avec les rampes inférieures.

Quant aux retards que vous supposez dans la commande des machines nécessaires pour le service des plans inclinés, si, en effet, quelques fabricants croyaient devoir demander jusqu'à 15 mois pour la fabrication de ces machines, dont toutefois ils ignorent encore et la composition et le système, ils reconnaîtront, en voyant les épreuves, n'avoir besoin que de la moitié ou du tiers de ce temps pour leur construction et leur établissement complets; d'ailleurs, vous n'ignorez point, Monsieur, qu'en Angleterre le service sur les principaux plans inclinés a presque toujours été commencé avant l'autre achèvement des machines fixes.

Les personnes qui ont fait usage de la pommade du savant professeur Dupuytren, sont unanimes sur ses merveilleuses propriétés, ce qui nous engage à la recommander de nouveau à nos lecteurs. (Voir nos numéros des 12 et 26 juillet aux annonces.)

Le Directeur du Trésor dans la province de Liège, informe les intéressés que le paiement des intérêts de cautionnements pour le 1^{er} semestre 1859, est ouvert à son bureau.

ANNONCES.

Les parents de L'ÉLÈVE EN PHARMACIE, T. M. disparu depuis le 16 courant, l'informent qu'ils se feront un plaisir de le recevoir chez eux quand il voudra se représenter.

